

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 10 JUILLET 2025

Date de convocation :
04.07.2025

Nombre de Membres :
En Exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 2
Excusés ou absents : 1
Sièges vacants non
comptabilisés : 2

Résultat du vote :
Voix « pour » : 10
Voix « contre » : 0
Absentions : 0

Date d'affichage :
04.07.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix juillet, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Étaient présents : M. BAUGE, Mme MARGUERITAT, Mme PIGEAT, Mme VAN DE WALLE, Mme CAPPENDÝK, Mme MOREAU, et Mme TURE.

Avait donné pouvoir : M. KOCH représenté par Mme MARGUERITAT
M. MOURBRUN représenté par Mme VAN DE WALLE.

Était absent ou excusé : Mr DEBROYE.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Mme CAPPENDÝK a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2025/19 ACTE AU PRESIDENT : AIDE SOCIALE FACULTATIVE

8.2 Aide sociale

- Dans le cadre de la délégation de pouvoir et après avis de la commission permanente pour l'attribution des aides sociales facultatives, le CCAS a procédé aux règlements suivants :

Le jeudi 26 juin 2025 : Aide au paiement de facture :

DOSSIER	Motif de la demande	Montant facture	Montant de l'aide sollicitée / possible	Avis de la commission
DOSSIER N°1	Facture électricité QF→208→100€	808,15€	Montant sollicité et possible 100€	Avis favorable
DOSSIER N°2	Facture gaz QF→370→100€	1083,99€	Montant sollicité et possible 100€	Avis favorable Sous réserve d'une mise en place d'un suivi avec le service emploi
DOSSIER N°3	Facture gaz-électricité QF→746→100€	977,10€	Montant sollicité et possible 100€	Avis favorable Avec proposition d'orientation à l'épicerie
DOSSIER N°4	Facture énergie QF→514→100€	341,12€	Montant sollicité et possible 100€	Avis favorable
DOSSIER N°5	Facture gaz-électricité QF→746→80€	937,99€	Montant sollicité 100€ Montant possible 80€	Avis favorable
DOSSIER N°6	Facture électricité QF→258→130€	1374,87€	Montant sollicité et possible 130€	Avis favorable

DOSSIER N°7	Facture gaz QF→767→80€	451,51€	Montant sollicité et possible 80€	Refus Le reste à vivre permet le paiement de la facture. Solliciter un paiement échelonné.
DOSSIER N°8	Facture périscolaire QF→941→60€	617,76€	Montant sollicité 100€ Montant possible 60€	Avis favorable Avec proposition d'orientation à l'épicerie

Le jeudi 26 juin 2025 : Renouvellement épicerie :

COORDONNÉES	QF/nbre de personne	Montant du panier	Observation	Avis de la commission
DOSSIER N°1	QF 784 / 2 pers	90€	1er accès : du 21-01-25 au 30-06-25 Demande d'un 1er renouvellement	Avis favorable
DOSSIER N°2	QF 461 / 1 pers	80€	1er accès : du 12-02-25 au 30-06-25 Demande d'un 1er renouvellement	Avis favorable
DOSSIER N°3	QF 342 / 1 pers	80€	1er accès : du 01-03-24 au 04-07-24 1er renouvellement : du 16-10-24 au 31-03-25 2 ^{ème} renouvellement : du 01-04-25 au 01-07-25 Demande d'un 3 ^{ème} renouvellement	Refus
DOSSIER N°4	QF 525 / 1 pers	80€	1er accès : du 19-06-24 au 19-09-24 1er renouvellement : du 20-09-24 au 31-01-25 2 ^{ème} renouvellement : 01-04-25 au 01-07-25 Demande d'un 3 ^{ème} renouvellement	Avis favorable

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte des aides accordées par la commission.

Le Président,



Jean-Louis SALAK

La Secrétaire de séance,



Régine CAPPENDÏK

Publié sur le site internet de la commune
le : 11.06.2025

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>